



**S
T
A
G
E**

Danse Africaine

SAISON
2021

Dimanche

08 NOV

10h - 13h

Suivi d'une auberge espagnole !

avec
Ibou SARR

Professeur de danses traditionnelles africaines (sabar, sérère, wolof, djembé...), Danseur, Chorégraphe afro et afro contemporain, Musicien, Chanteur, Artiste sénégalais. Diplômé de l'école des Sables de Toubab Dialaw en 1998.

Généreux et à l'écoute, Ibou transmet avec passion sa culture et les richesses de ses traditions.

accompagné aux percussions

OFFERT
aux adhérents
2019-2020

Le stage de 3h
25€

Inscription recommandée
Au + tard Vendredi 06/11



Atelier Danse
ZA La Burlière 13530 TRETTS
04.42.29.38.39 06.52.48.35.71
www.atelierdanse.net



Atelier Danse

Danse Africaine
STAGE
Sam 08 Nov
10h-13h

Cours ouvert à tous.
Cours limité.
Auberge espagnole en fin de stage : emmenez un plat, une boisson à partager en toute convivialité !

INSCRIPTIONS

Pour être validée, l'inscription devra être accompagnée du règlement total et retournée à l'adresse ci-dessus au plus tard le **vendredi 06/11** (au-delà, les inscriptions pourront se faire sur place dans la limite des places disponibles).

NOM : PRENOM :
Date de Naissance : / /
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tel :
Mail :
Facebook : Autorisation de diffusion d'images : Oui / Non

Stage
offert aux
adhérents
19/20

Le stage de 3h : 25€

(Esp / Ch à l'ordre de Mireille MICHEL)

PRISE EN CHARGE Conseil Général 13 (Carte COLLEGIENS), Mairie de Trets (PASS LOISIRS pour maternelle, primaire et collège), C.E ... Renseignez-vous !

REGLEMENT

Les inscriptions sont obligatoire pour la bonne organisation de l'évènement.
Les places sont limitées et seront acceptées au-delà de la date de clôture des inscriptions dans la limite des places disponibles.
L'association se réserve le droit d'annuler un cours si le quota minimum de 8 stagiaires n'est pas atteint (les chèques seront alors réexpédiés).
Les stagiaires s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'association affiché dans les locaux.
La responsabilité de l'association ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par quelques personnes que ce soit, y compris les stagiaires et professeurs. Prévoir éventuellement une assurance personnelle durant le stage.



**S
T
A
G
E**

Danse Africaine

SAISON
2021

Dimanche

08 NOV

10h - 13h

Suivi d'une auberge espagnole !

avec
Ibou SARR

Professeur de danses traditionnelles africaines (sabar, sérère, wolof, djembé...), Danseur, Chorégraphe afro et afro contemporain, Musicien, Chanteur, Artiste sénégalais. Diplômé de l'école des Sables de Toubab Dialaw en 1998.

Généreux et à l'écoute, Ibou transmet avec passion sa culture et les richesses de ses traditions.

accompagné aux percussions

OFFERT
aux adhérents
2019-2020

Le stage de 3h
25€

Inscription recommandée
Au + tard Vendredi 06/11



Atelier Danse
ZA La Burlière 13530 TRETTS
04.42.29.38.39 06.52.48.35.71
www.atelierdanse.net



Atelier Danse

Danse Africaine

**S
T
A
G
E**

Dim 08 Nov
10h-13h

Cours ouvert à tous.
Cours limité.
Auberge espagnole en fin de stage : emmenez un plat, une boisson à partager en toute convivialité!

INSCRIPTIONS

Pour être validée, l'inscription devra être accompagnée du règlement total et retournée à l'adresse ci-dessus au plus tard le **vendredi 06/11** (au-delà, les inscriptions pourront se faire sur place dans la limite des places disponibles).

NOM : **PRENOM :**
Date de Naissance : / /
Adresse :
Code Postal : **Ville :**
Tel :
Mail :
Facebook : **Autorisation de diffusion d'images :** Oui / Non

Stage
offert aux
adhérents
19/20

Le stage de 3h : 25€

(Esp / Ch à l'ordre de Mireille MICHEL)

PRISE EN CHARGE Conseil Général 13 (Carte COLLEGIENS), Mairie de Trets (PASS LOISIRS pour maternelle, primaire et collège), C.E ... Renseignez-vous !

REGLEMENT

Les inscriptions sont obligatoire pour la bonne organisation de l'évènement.
Les places sont limitées et seront acceptées au-delà de la date de clôture des inscriptions dans la limite des places disponibles.
L'association se réserve le droit d'annuler un cours si le quota minimum de 8 stagiaires n'est pas atteint (les chèques seront alors réexpédiés).
Les stagiaires s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'association.
La responsabilité de l'association ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par quelques personnes que ce soit, y compris les stagiaires et professeurs. Prévoir éventuellement une assurance personnelle durant le stage.